



## Tapage Diurne Commerce

-----  
Par Rmylie

Bonjour,

Je vous écris suite a un grave problème de bruit diurne non-stop depuis que j'ai déménagé.

J'habite au premier étage d'un immeuble ancien et au rez-de-chaussée il y a un coiffeur.

De 8 heures du matin à 19 heures du soir, je suis quotidiennement victime de tapages diurnes.

Sûrement le problème est dû à une insonorisation inexistante,

je passe toute la journée à la maison (je travail à domicile) avec un marteau sur la tête du matin au soir (j'entends les basses de la musique très fort)

J'ai gentiment demandé aux gérants de baisser le volume et ils sont arrogants à ce sujet,

j'ai appelé les forces de l'ordre et ils m'ont répondu que le problème est le mien et que mon propriétaire devrait refaire l'insonorisation.

J'ai lu des articles pour lesquels si le bruit est persistant et répétitif et dépasse la limite de 5db j'ai bien le droit de le faire cesser mais personne ne semble de cet avis.

Même en travaillant avec des écouteurs j'entends le tapage, je deviens folle et selon la dame de police je dois écrire à la mairie mais pratiquement je dois juste changer d'appartement pour arrêter ce délire.

J'espère que vous pourrez m'aider à résoudre ce problème car je ne sais vraiment plus quoi faire.

En vous remerciant je vous souhaite une bonne journée.

Cordialement